suite au désir déjà manifesté par le Parlement de voir construire et exploiter le chemin de fer du Pacifique Canadien par une compagnie incorporée, aidée d'octrois en argent et en terres, plutôt que par le gouvernement lui-même; qu'en conséquence trois des ministres de Votre Excellence se sont rendus en Angleterre pour entamer des négociations dans ce but; que leurs efforts ont été couronnés de succès, et qu'un contrat a été effectué, sujet à l'approbation du Parlement, avec des hommes qui occupent une haute position financière en Europe, aux Etats-Unis et dans le Canada, pour exécuter rapidement et exploiter permanemment cette grande entreprise nationale.

Nous ne manquerons pas de donner au contrat et aux documents s'y rattachant qui, ainsi que Votre Excellence a bien voulu nous le dire, nous seront soumis sans délai, cette prompte et séricuse attention que Votre Excellence nous demande d'y

apporter.

C'est dans ce but, nous le remarquons, que Votre Excellence nous a convoqués avant l'époque ordinaire, car rien ne peut être fait par les contracteurs pour exécuter leur entreprise, de même qu'aucun arrangement permanent pour l'organisation d'une émigration systématique de l'Europe vers les Territoires du Nord-Ouest, ne peut être complété, tant que le Parlement n'aura pas arrêté sa politique au sujet du chemin 'de fer en question.

C'est avec plaisir que nous recevons de la bouche de Votre Excellence l'information que des progrès constants ont été faits dans la construction des parties du chemin qui sont maintenant sous contrat, et que deux nouvelles sections ont été récemment ouvertes au trafic, l'une de Winnipeg au Portage-de-la-Prairie, l'autre du lac la Croix à Kéwatin, de sorte que nous avons maintenant deux cent soixante et quatre milles

en opération.

Nous sommes heureux d'apprendre que les mesures prises pour exploiter avec économie les chemins de fer de l'Intercolonial et de l'Ile du Prince-Edouard, ont eu pour résultat de réduire considérablement la différence existant entre les récettes et les dépenses, et que le trafic sans cesse augmentant neus permet d'espérer que, pendant l'année courante, ces chemins de fer pourront payer leurs propres dépenses.

Nous recevons avec beaucoup de plaisir la nouvelle que le gouvernement de Sa Majesté a généreusement donné au Canada, dans le but d'en faire un vaisseau-école, la corvette à vapeur "Charybdis" récemment revenue des mers de la Chine; et nous remercions Votre Excellence de nous annoncer que la correspondance à ce sujet nous sera soumise.

Nous avons entendu avec intérêt Votre Excellence nous dire qu'elle a cru bon; vu les devoirs toujours croissants imposés au service civil par le développement du pays, et pour organiser plus efficacement ce service, de nommer une commission royale pour étudier toute la question, et faire ensuite rapport.

Lorsque le rapport des commissaires nous sera soumis, ce qui, comme Votre Excellence a bien voulu nous en informer, aura lieu prochainement, nous y porterons avec plaisir une attention particulière, ainsi qu'à toute la question de la réforme du service civil.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informés qu'une mesure nous

sera soumise pour l'extension des frontières de la province de Manitoba.

C'est avec infiniment de regret que nous avons entendu Votre Excellence nous annoncer que le manque absolu de la nourriture ordinaire des Sauvages du Nord-Ouest sujet sur lequel Votre Excellence a attiré notre attention à la dernière session, a continué pendant la saison qui vient de finir, et a, par conséquent, nécessité des dépenses considérables afin d'empêcher les Sauvages de mourir de faim. Cependant, nous apprenons avec satisfaction que plusieurs tribus se sont déjà livrées à la culture des terres de leurs réserves et au soin de leur bétail, et qu'il ne sera épargné aucun effort pour engager la population indigène à se livrer à l'agriculture.

Nous sommes bien aises d'apprendre que plusieurs mésures importantes nous seront soumises, entre autres des projets de loi pour la liquidation des affaires des banques et compagnies incorporées, devenues insolvables; pour l'amendement de l'Acte des Chemins de fer de 1879; pour la révision et la consolidation des lois se rapportant aux chemins de fer du gouvernement; et pour amender et améliorer, sous

plusieurs rapports, la loi criminelle.